



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

## ADOPTION DU BUDGET

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger :

QUE :

Les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Ludger, vous convoquent à une séance extraordinaire qui aura lieu le 22 décembre 2009 à 19 h 30, au 212, rue La Salle, 2<sup>e</sup> étage, pour l'étude et l'adoption du budget de l'année 2010.

Les membres du Conseil prendront en considération les prévisions préparées pour l'année 2010.

Et adopteront les prévisions budgétaires pour 2010.

Lors de cette séance, il sera strictement question que du budget pour la prochaine année.

Toute la population est cordialement invitée à assister à cette séance.

DONNÉ À SAINT-LUDGER,  
Ce 9 décembre 2009

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER



JULIE LÉTOURNEAU

Directrice générale & secrétaire-trésorière